

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6023>



CAPA 11 juin 2020 : Une CAPA particulière !

- SNES académique de Dijon - S3 - Catégories - Certifiés -



Publication date: jeudi 11 juin 2020

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Ce jeudi 11 juin 2020 s'est tenue la CAPA concernant l'accès à la hors classe des certifiés et les congés formation. Le SNES-FSU était évidemment au rendez-vous pour faire valoir les droits des personnels à cette CAPA très particulière à double titre :

- D'abord, crise sanitaire oblige, cette assemblée s'est tenue en présentiel ET à distance. Les représentants du personnel étaient dans la salle au rectorat en compagnie du personnel administratif du rectorat. Les inspecteurs et les chefs d'établissement étant eux à distance.
- Mais, ce qui donne le côté particulier à cette CAPA tient surtout dans le fait qu'elle se réunit pour la dernière fois puisque le gouvernement ne renonce pas à la scandaleuse loi dite de la « transformation de la fonction publique » marquant un tournant historique, philosophique et dramatique pour les carrières de tous les agents, toutes catégories confondues. Même si la secrétaire générale du rectorat nous a assuré que le « dialogue social » ne sera pas rompu, nous sommes très inquiets concernant les futures perspectives en matière de promotion et de mobilité : entre l'opacité et la suspicion, la confiance en prendra un sérieux coup et les carrières des personnels en subiront les conséquences.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Déclaration des élus du SNES-FSU à la CAPA du 11 juin 2020

Baisse du barème pour accéder à la hors-classe

193 collègues ont été promus. Deux critères ont servi à obtenir un barème : l'ancienneté de corps et l'avis final de la rectrice. Cette année, les derniers promus ont 155 points alors qu'il en fallait 175 l'an dernier. L'administration a également tenu, et c'est heureux, un résultat généré permettant de faire respecter la proportion de femmes promues par rapport à leur proportion dans le métier.

Malheureusement et malgré le barème, 12 collègues (dont 4 en STI) n'ont pas pu obtenir l'accès à la hors classe en raison d'une opposition de la rectrice, motivée par des avis négatifs de l'inspecteur et/ou du chef d'établissement. 12 oppositions nous paraissent excessives alors que la note de service précise de façon très claire que ces oppositions doivent rester exceptionnelles. Nous sommes intervenus sur chaque cas afin d'avoir des détails sur ces situations et s'assurer que des solutions pérennes et des aides soient proposées à ces collègues, par l'administration. Car, pour nous, ces mises à l'écart ressemblent le plus souvent à des punitions pour des collègues déjà en difficultés.

Nous avons également déploré que des collègues nés à la fin des années 1950 ne soient pas encore promus et ce, alors que la date de leur retraite approche. Ils risquent donc de partir, après une longue carrière, sans cette reconnaissance financière. Pourtant, depuis la mise en place de PPCR, « tous les agents ont vocation à parcourir leur carrière sur au moins deux grades » !

Voulant nous assurer de cette logique, plusieurs représentants du personnel dont ceux de la FSU sont intervenus et ont obtenu que 3 collègues, non promus, le soient finalement !

Enfin, grâce à leur travail de préparation, les commissaires paritaires du SNES-FSU se sont aperçus que des collègues, promouvables l'an dernier, avaient tout simplement disparu des tableaux. Si certains collègues ont eu leur mutation ou sont partis en retraite (donc sans obtenir la Hors Classe), nous n'avons pas d'explication pour d'autres. L'administration s'est engagée à nous éclairer sur cette liste.

Les congés formation : armez-vous de

patience !

Malgré la volonté ministérielle affichée et proclamée de voir les enseignants avoir les moyens de se former tout au long de leur carrière, la baisse ou la stagnation du nombre des collègues proposés par l'administration pour le congé de formation nous inquiète fortement. Nous avons donc dénoncé la faiblesse des moyens attribués : seulement 12 demandes satisfaites sur 61.

Nous avons demandé des explications sur certains collègues qui obtenaient des congés de formation à leur première demande alors que des 4e demandes étaient encore refusées. Elles correspondent à des agents suivis pas la cellule ressources humaines du rectorat.

Nous avons obtenu que des 4e demandes soient inscrits sur une liste complémentaire et nous nous sommes assurés que ces collègues obtiennent leur congé l'an prochain.

Il est très long et difficile d'obtenir un congé de formation et donc de faire valoir un droit indispensable.

Une FSU déterminée à œuvrer pour les carrières de tous !

Vous le constatez, les commissaires paritaires du SNES-FSU sont intervenus et ont été écoutés à de nombreuses reprises montrant leur connaissance des dossiers et apportant leur expertise du terrain. Notre déclaration préalable (voir PJ) montre aussi la logique politique et économique des décisions prises.

Avec ou sans CAPA, le SNES-FSU ne s'arrêtera pas de dénoncer les injustices, continuera à aider tous les collègues dans leurs démarches et prouver son efficacité dans les conseils qu'elle donne.

A cause de la volonté d'individualiser les carrières, prendre l'attache des syndicats, en particulier du SNES FSU et se syndiquer s'avèrent donc encore plus indispensables.